

## A propos du FENU

**Crée en 1966 pour réaliser des investissements de petite taille dans les pays les plus pauvres**, le Fonds d'Équipement des Nations-Unies (FENU) a connu, au cours de ces dernières années, une période de multiples et profonds changements. En 1973, l'Assemblée Générale des Nations-Unies a adopté une résolution demandant au FENU de concentrer ses investissements, d'abord et avant tout, dans les Pays les Moins Avancés (PMA). Depuis 1995, ses activités opérationnelles ont ainsi été recentrées afin d'améliorer la performance de ses investissements pilotes de petite taille et de mieux répondre aux besoins des PMA. Aujourd'hui, le FENU est spécialisé dans deux domaines d'intervention : l'appui à l'investissement public décentralisé et l'appui à l'investissement privé en microfinance. Dans ce nouveau contexte, l'approche adoptée par le FENU consiste à appuyer les PMA dans le pilotage d'investissements de petite taille qui pourront être reproduits sur une échelle plus large avec le concours d'autres partenaires du développement qui apporteront des moyens financiers supplémentaires.

Le FENU fait partie du Programme des Nations-Unies pour le Développement ([PNUD](#)) et rend compte à son [Conseil d'Administration](#). Le FENU et le PNUD travaillent en étroite collaboration, tant en matière de programmation, que pour l'utilisation de services administratifs et logistiques communs. Dans chacun des pays où il opère, le FENU est représenté par le Représentant Résident du PNUD.

Les ressources du Fonds proviennent de contributions volontaires et des cofinancements obtenus auprès de gouvernements, d'organisations internationales et du secteur privé. Le FENU a adopté les modalités d'une gestion axée sur les résultats qui s'appuie sur une programmation de qualité et une gestion financière saine. Sur le terrain, le Fonds obtient des résultats concrets en mettant en œuvre des programmes selon une approche novatrice dans les domaines du développement local et de la microfinance, dans la perspective d'une réplification à plus grande échelle de ces programmes.

### Investir avec les pauvres

La lutte contre la pauvreté est l'objectif premier que poursuit le FENU. Sa démarche spécifique consiste à investir, en partenariat avec les pauvres, en améliorant l'accès des communautés défavorisées aux infrastructures et services locaux de base. Elle tente également de renforcer le caractère intégrateur des secteurs financiers qui proposent leurs services aux populations défavorisées, dans le but de renforcer leur capacité de production et de contribuer à la satisfaction de leurs besoins essentiels. Par son action, le Fonds cherche aussi à donner à ces communautés, la possibilité d'exercer une influence accrue sur le choix des investissements économiques et sociaux qui affecteront directement leurs conditions de vie.

Investir avec les pauvres suppose l'établissement de partenariats fondés sur les principes de participation, d'engagement et de concertation. Cette démarche valorise le potentiel créatif et productif des communautés ciblées par le FENU. Ainsi, les populations locales dans leur ensemble participent activement à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des investissements réalisés avec le concours du FENU. C'est pourquoi le FENU se concentre clairement dans la promotion d'administrations locales transparentes et responsables qui pourront prendre la responsabilité de la gestion des devoirs civiques pour l'intérêt commun.

## Développement local

Une partie importante de la stratégie du FENU/Unité de DL consiste à créer un partenariat avec les collectivités territoriales, les autorités locales, les organisations communautaires, la société civile et le secteur privé. Cette stratégie implique aussi la promotion des réformes politiques et institutionnelles plus larges, pour permettre la délégation de pouvoir et le transfert de ressources financières à des collectivités territoriales plus efficaces et responsables.

### Approche

L'approche du FENU en matière de réduction de la pauvreté et de développement local met l'accent sur :

- La nécessité d'améliorer la fourniture d'infrastructures et de services de base en faveur des pauvres, surtout dans les Pays les Moins Avancés (PMA)[\*]. Cela demande des fonds importants, de nouvelles politiques et des cadres institutionnels appropriés pour une utilisation plus efficace des fonds disponibles.
- Le rôle crucial des collectivités territoriales pour améliorer le dialogue entre les institutions locales, la société civile et le secteur privé en matière de planification locale et de fourniture de services.
- La nécessité, en vue de réaliser ce potentiel, de mettre en oeuvre dans les PMA des programmes de renforcement des capacités locales et des changements institutionnels.

L'instrument stratégique principal du FENU, à savoir le Programme de Développement Local (PDL), combine de manière flexible et cohérente assistance technique et appui aux budgets des collectivités territoriales, en vue de :

- Piloter des expériences novatrices au niveau local.
- Fournir une assistance technique appropriée en matière de changement institutionnel au niveau local et central.
- Donner aux acteurs institutionnels locaux la responsabilité de gérer des ressources financières, pour financer le développement local et établir le cadre de mécanismes de transferts fiscaux.
- Utiliser les leçons apprises par les démarches pilotes pour promouvoir des réformes en matière de politiques de décentralisation et de gouvernance locale.
- Contribuer à la réduction de la pauvreté, par une meilleure fourniture d'infrastructures, de services sociaux et de pratiques durables de gestion des ressources naturelles.

### Activités

Les principaux aspects qui sont soulignés par le modèle PDL sont les suivants :

- **Le rôle des collectivités territoriales:** Appuyer les collectivités territoriales et les organisations communautaires et améliorer leurs interactions dans des domaines spécifiques.
- **Les pratiques et les procédures locales :** Améliorer les pratiques et les procédures concernant la mobilisation des ressources et la gestion des dépenses publiques (y compris la planification et la budgétisation locales, la mise en oeuvre des plans de développement, la passation des marchés, la gestion et le suivi), pour affermir l'efficacité et la reddition des comptes des organes locaux.
- **Un dispositif financier lié à la performance:** Mettre à la disposition des collectivités territoriales un instrument financier (fonds de développement local), qui donne aux organes locaux la possibilité d'avoir accès à des allocations régulières, transparentes et durables – ces allocations étant liées à des mesures de performance convenues d'avance et constituant des mesures incitatives pour le renforcement des capacités locales.

- **Un impact sur les politiques:** Mettre en oeuvre des activités 'pilotes' susceptibles d'avoir un impact sur les politiques nationales de décentralisation (en matière fiscale, politique et administrative), montrer leur faisabilité et promouvoir leur duplication sur l'ensemble du pays.

## **Microfinance**

Le FENU Microfinance investit en faveur des pauvres en soutenant le développement d'Institutions de microfinance (IMF) efficaces et viables. Le FENU Microfinance a recours à des praticiens expérimentés pour développer une gamme de services financiers en faveur des pauvres. Ces services permettent aux ménages pauvres de se constituer un capital, de gérer les risques et de réduire leur vulnérabilité. Les Institutions de microfinance encouragent et favorisent l'auto-emploi en accordant des fonds de démarrage aux microentrepreneurs pour leurs activités génératrices de revenus. Le FENU Microfinance soutient le programme MicroStart qui tente d'innover dans le développement de nouvelles entreprises de microfinance en soutenant de façon durable les jeunes opérateurs financiers prometteurs. Le FENU Microfinance soutient également le programme MicroSave, qui tente de promouvoir les systèmes d'épargne en Afrique qui sont sécurisés, flexibles, régulés et surveillés de façon appropriée.

### **Le FENU Microfinance - Produits et services**

- Identification, formulation et gestion des programmes de microfinance dans les zones rurales des pays les plus pauvres.
- Développement de nouveaux produits de microfinance et les moyens nécessaires pour les livrer aux marchés en pleine croissance, en travaillant aux cotés de plusieurs institutions, tels que les ONG, les banques, les associations coopératives d'épargne et de crédit et les fonds d'investissements spéciaux.
- Prestation de services-conseil techniques à chaque bureau PNUD dans le monde.
- Soutien de l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché et du développement de nouveaux produits pour atteindre les populations à faibles revenus, surtout les femmes, avec des services financiers tel que le programme MicroSave.
- Diffusion des bonnes pratiques de microfinance à travers des ateliers de travail régionaux et mondiaux et développement d'un programme d'apprentissage à distance.



Established in 1966 as a special purpose fund primarily for small-scale investment in the poorest countries, the United Nations Capital Development Fund (UNCDF) has come in recent years through intense, necessary and far-reaching changes. Today, UNCDF works to help eradicate poverty through local development programmes and microfinance operations. Through its focus on two areas of concentration, UNCDF has strengthened its identity and competence. That was the principal conclusion of the 1999 external evaluation of the Fund, subsequently endorsed by its Executive Board in September 1999.

UNCDF is a member of the United Nations Development Programme (UNDP) group, and reports to UNDP's Executive Board. As such, UNCDF works in close partnership with UNDP in areas ranging from joint programming to administrative and logistical support. The UNDP Resident Representative represents UNCDF at the country level.

The Fund derives its resources from voluntary contributions made by member states, and from co-financing by governments, international organizations and the private sector. UNCDF is committed to results-based management, combining quality programming with financially sound management. The Fund produces concrete results through programmes that pilot innovative approaches to local development and microfinance for replication on a larger scale.

## **Investing With the Poor**

UNCDF's overarching goal is to help reduce poverty. Its particular approach is to invest with the poor, building the productive capacity and self-reliance of poor communities by increasing their access to essential local infrastructure and services. The Fund also works to strengthen these communities' influence over economic and social investments that directly affect their lives and livelihoods.

Investing with the poor implies close partnership and emphasizes participation, engagement and dialogue. This approach places firm value on the creative and productive potential of the communities the Fund serves. This is why UNCDF-sponsored investments are planned, implemented and monitored with broad local leadership and popular participation. This is also why UNCDF focuses sharply on promoting transparent and accountable local governing institutions that can take on the responsibility of managing civic assets in the common interest.

### **Local Development**

Part of the UNCDF local development strategy involves building partnerships with and between national and local authorities, community organizations, civil society, and the private sector. This strategy also involves promoting policy and institutional reforms to enable the transfer of powers and financial resources to more effective and accountable sub-national spheres of government.

#### ***The approach***

UNCDF's approach to poverty-reduction through local development is built upon:

- the need for substantial improvements in basic public infrastructure investment and service delivery for the poor, especially in the rural areas of Least Developed Countries.[1] This requires increased financing, but it also demands major improvements in the policy and institutional framework for delivery, for more effective use of funds allocated.
- the potentially key role of effective local government in promoting and improving dialogue and partnership between the state, citizens and their communities, civil society and the private sector in local planning and service delivery.
- the need for local capacity building and institutional change, and for national decentralization policy reform in Least Developed Countries (LDCs) in order to fulfill this potential.

UNCDF's strategic and flexible programming tool, the Local Development Programme (LDP) combines technical assistance with development budget support to local governments and:

- pilots both national policy changes and institutional innovations at the local level.
- provides training and advisory support for institutional change and local and central levels.
- provides financial resources to be managed through improved local institutions, thus allowing for the local financing of development plans and to establish the framework for fiscal transfer mechanisms.
- leverages the lessons learned through its pilot approach, to promote national decentralization and local governance policy reforms.

- contributes to the reduction of poverty through the delivery of basic infrastructure and services, and the introduction of more sustainable natural resource management practices.

### **Activities**

The main features of the LDP approach are:

- **a sub-national focus:** Supporting sub-national governments and community organizations and promoting relations between them.
- **an emphasis on local-level institutional development:** Improving procedures and practices for local-level resource mobilization and public expenditure management (including strategic planning, investment programming, annual budgeting, procurement, implementation, asset management and internal controls) to enhance the effectiveness, efficiency and accountability of local bodies in poverty reduction-related activities.
- **a performance-linked funding facility:** Providing local governments with general-purpose development budget support for sustainable local investments in social and economic infrastructure. This support is linked to agreed measures of local performance and serves as an incentive for local capacity building.
- **a national policy relevance:** Piloting national decentralization policy changes (of political, fiscal and administrative nature), demonstrating their feasibility and promoting the “scaling-up” of their adoption country-wide

### **Microfinance**

UNCDF invests with the poor by supporting the development of reliable and sustainable microfinance institutions (MFIs). Its Special Unit for Microfinance (SUM) uses experienced practitioners to help develop a range of financial services for the poor. These services enable poor households to build assets, mitigate risk, and reduce their vulnerability. MFIs encourage and promote self-employment by placing start-up funds for income-generating activities within the reach of micro entrepreneurs. SUM supports the MicroStart programme, which seeks to innovate in the development of new microfinance ventures by supporting young and promising financial operators in a sustainable manner. SUM also supports the MicroSave programme, which promotes saving systems in Africa that are secure, flexible, and appropriately regulated and supervised.

#### **UNCDF/SUM - Products and Services:**

- Identification, formulation and management of programmes focusing on microfinance in rural areas in the poorest countries;
- Development of new microfinance products and the capacity to deliver them to growing markets by working with a variety of institutions, including NGOs, banks, credit unions and special investment funds;
- Provision of technical advisory services to UNDP Country Offices;
- Supporting the entrance and stability of new players in the market and developing new products to reach poor and low-income populations, especially women, with financial services such as the MicroSave programme; and
- Dissemination of best practices in microfinance through global and regional workshops and the development of a distance learning programme.